



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Le Secrétaire d'Etat  
chargé du Tourisme,  
des Français de l'étranger  
et de la Francophonie**

Paris, le 20 mai 2021

Mesdames et Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs les sénateurs,  
Monsieur le président de l'Assemblée des Français de l'étranger,  
Mesdames et Messieurs les conseillers des Français de l'étranger,  
Mesdames et Messieurs les candidats,

Dans cette dernière ligne droite avant la tenue des élections consulaires, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est pleinement mobilisé pour la tenue du scrutin partout dans le monde dans les meilleures conditions possibles.

Cet engagement, qui est le mien, celui des personnels de la DFAE et des postes, s'inscrit dans un contexte très volatile quant à l'évolution de la pandémie et des décisions des autorités locales des pays de résidence en termes de confinement ou de restriction à la mobilité.

C'est pourquoi, conformément à l'engagement que j'avais pris devant le Parlement la semaine dernière, je tenais à porter à votre connaissance la situation qui prévaut dans trois circonscriptions nous amenant à y reporter le scrutin pour des raisons sanitaires ou de maintien du confinement.

Ce n'est qu'en dernière extrémité que nous sommes amenés à prononcer une décision de report. En effet, après le report d'une année et après une nouvelle campagne électorale, je mesure l'engagement et l'énergie déployés par les candidats concernés, que j'assume de mon soutien républicain dans ce moment difficile.

En Inde, la situation sanitaire se caractérise par plus de 300.000 nouvelles contaminations et 4.000 morts par jour, chiffres officiels sans doute sous-estimés. La situation est donc critique et ne permet raisonnablement pas de maintenir le scrutin dans des conditions de sécurité sanitaire suffisantes pour les électeurs comme pour nos compatriotes mobilisés et volontaires pour tenir les bureaux de vote. La grande majorité des candidats et des élus qui ont été consultés par le poste ont exprimé un avis défavorable à la tenue de l'élection à l'urne le 30 mai. L'élection est donc reportée pour les deux circonscriptions, qui représentent respectivement les Français du Nord de l'Inde, du Bangladesh, du Népal et du Sri Lanka ainsi que les Français du Sud de l'Inde.

.../...

A Madagascar, le Gouvernement a annoncé le maintien du confinement le week-end dans la capitale d'Antananarivo, où réside une grande majorité de nos compatriotes. Les élus et candidats, avec lesquels j'avais pu échanger lors de mon déplacement le 14 mai, s'étaient montrés partagés sur le maintien ou non de l'élection. Après un examen attentif de la situation et des démarches engagées au plus haut niveau de l'Etat malgache, il est confirmé que les conditions ne permettront pas à nos compatriotes d'aller voter à l'urne. L'élection est donc également reportée dans cette circonscription de Madagascar.

A la suite du dépôt d'un amendement gouvernemental, adopté par l'Assemblée nationale puis amendé par le Sénat, le projet de loi de sortie de l'état d'urgence sanitaire comportera les dispositions utiles à l'organisation des élections partielles, à la prolongation d'ici là du mandat des élus sortants et au renouvellement de l'Assemblée des Français de l'étranger, qui se tiendra après que les élections partielles aient pu être organisées.

Les dernières évolutions de la situation sanitaire ou locale peuvent aussi parfois nécessiter des ajustements. C'est le cas pour le bureau de vote prévu à Trinité-et-Tobago, au sein de la circonscription qui comprend également Sainte-Lucie et le Venezuela. En effet, compte tenu de la diffusion de l'épidémie et de l'état de santé des agents en poste à Port-d'Espagne, ce bureau de vote ne pourra pas être ouvert. Cette information va être communiquée aux électeurs qui pourront naturellement voter par internet.

Soyez assurés que nous restons attentifs à toutes les situations qui se présenteraient étant entendu que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères fera tout ce qui est son pouvoir pour maintenir, en responsabilité, l'élection partout où elle peut se tenir.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Jean-Baptiste LEMOYNE